

## École élémentaire Maintenon

3, rue des glycines  
92700 COLOMBES  
Tél std: 01 47 86 03 48  
Tél dir.: 01 47 86 93 61  
[0920350f@ac-versailles.fr](mailto:0920350f@ac-versailles.fr)

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 05 NOVEMBRE 2015

#### Membres du Conseil :

Equipe enseignante sauf Mmes Bouillet, Halimi, Sylla et Diop (excusées)

Rased: M. Harzoune : excusé

Parents délégués UPIC: MM. et Mmes Belmiloud, Benoit, Bouarour, Breslout, Chevallier, Dazat-Dieguez, De Salle, Flotté, Gauger, Gousset, Le Roy, Mateus, Mebarki, Tröbs.

Parents absents ou excusés : MM et Mmes Bion, Bodin, Camarada, Cottenet, Coussemacq, Gauger, Godard, Hadid, Le Roy, Néel, Pellegrini, Penning, Roux, Segall, Steck.

DDEN: Mme Bastardie, excusée

Elu représentant la Municipalité: M. Elmaleh

Directeur de l'école: M. Garin

Inspectrice de la 27° circonscription: Mme Jean-Jean: excusée

Invitée : Coordinatrice du CLE: Mme Brigitte Gacem

La séance débute à 18h00 par un tour de table de présentations, l'accueil des parents d'élèves nouvellement élus, ainsi que des nouveaux enseignants titulaires.

#### **1°) Bilan de rentrée 2015**

\*Environ 448 élèves actuellement, de 22 à 32 par classes avec déjà un nombre important de départs et d'inscriptions nouvelles. Effectifs constants par rapport à l'année passée. 75 CP, 95 CE1, 110 CE2, 78 CM1 et 90 CM2.

\*17 classes, un double niveau CP/CE1 pour Mme Bouillet. Nous accueillons 5 nouveaux enseignants : Mme Walter en CP2, Mme Sylla à mi-temps avec Mme Chiesa en CE2A, Mme Jaboeuf en CP3, Mme Chtouki en CM2C, ainsi que Mme Bébin qui assure les compléments de temps partiel de Mmes Kilhoffer et Dephix.

La rentrée s'est déroulée sans incident et tous les postes étaient pourvus au lendemain de la rentrée.

\*Les élections des parents délégués : 742 parents inscrits, 160 votes, soit un taux de participation de 21%, en hausse de 3 points sur l'an dernier. 17 sièges pourvus et 12 suppléants pour l'unique liste présentée, celle de l'UPIC.

\*Le directeur informe le Conseil du renouvellement important au sein de l'équipe de circonscription : Madame Jeanjean est notre nouvelle inspectrice, il y a également un nouveau conseiller pédagogique et un nouveau secrétaire de circonscription.

\*Des difficultés de remplacements apparaissent cette année alors que l'année passée avait été favorable sur ce plan. Les remplaçants sur absences courtes manquent car ils suppléent les congés de longue durée, ce qui normalement n'est pas leur rôle.

\*Mise en place normale des activités EPS encadrés par des éducateurs sportifs municipaux : pas d'activité EPS pour les CP. Piscine pour les CE1 et CM2 sur un semestre. 1 semestre d'activité pour les CE2 et les CM1.

Encadrement d'EPS dans l'école par des étudiants STAPS /fac de Nanterre pour 4 classes.

\* Présence temporaire d'enseignants stagiaires encadrés par une enseignante Maitre d'accueil temporaire.

\*Etudes : 10 groupes de 18 à 26 élèves de 2 classes, encadrés par 14 enseignants dont 6 extérieurs.

\*Registre de sécurité : nouvelles dispositions le rendant accessible à tous les usagers dont les parents.

\*Evaluations des CE2 : En réponse à la demande ministérielle, une évaluation diagnostique a été conçue sur la base de documents mis à notre disposition. L'analyse des résultats est en cours et sera à usage interne. On aura noté des problèmes logistiques liés à des questions de prise en charge budgétaire de la reprographie.

## **2°) Le Centre d'Accueil Loisirs: Mme Brigitte Gacem le présente:**

\*le matin de 7h45 à 8h50 – 70 à 80 enfants pour 5 animateurs soit un taux d'encadrement de 1/14

\*Restauration scolaire : 12h – 13h20 – 12 animateurs + directrice (législation 1 pour 35)

2 pôles de restauration : CP : 80 élèves / autres classes : 340 élèves

Passage au choix de l'enfant par système de fiche (entre 12h et 13h)

Enfants dans la cour pour la pause : 200 dans la cour supérieure et 140 dans la cour inférieure.

Mme Gacem dit que les animateurs ont pour consigne d'inciter les enfants à manger au moins une partie de chaque met.

\*Mercredi après-midi au CEL : 190 enfants/ 20 animateurs + directrice

Législation d'encadrement :

au CEL : 1 pour 12

pour les sorties : 1 pour 10

pour la piscine : 1 pour 8

- Quelques projets : avec les pré-ados (film, sculpture), passerelles avec la maternelle, percussions, projet sportif (hand/rugby), recyclage, sensibilisation au handicap

- Plan Vigipirate : pas de visites à Paris mais sorties piscine, patinoire, bowling, bibliothèque, musée Colombes, théâtre, structures gonflables dans les alentours.

- Taux d'encadrement différent selon le temps d'accueil midi ou mercredi et vacances scolaires (Réglementation Jeunesse et Sports)

\*TAP : 360 enfants (législation 1 pour 18)

- (moins les enfants qui vont aux cours langue d'arabe, portugais et centre sportif)

Il reste 19 groupes soit 323 à 330 élèves.

- Possibilité de 4 thèmes proposés aux enfants pour les TAP qui ont fait leur choix cette année seuls sans les parents (respect en général du 1er choix).

- Intervenants : association Strataj'ème, Cave à théâtre, Couture, théâtre, maison de l'image, association « Atelier de l'enfant » (hip-hop /chorale)

- Animateurs : percussions, bijoux, jeux de société, graph, step, hip-hop ...

- Le vendredi : 200 enfants sortent à 16h30, pour cette raison les CM1 & CM2 sortent à la grille de l'école, et les autres niveaux à la grille du centre.

Madame Gacem note que l'équipe est complète, suffisamment nombreuse et stable.

### 3°) règlement intérieur

Le règlement intérieur ne fait l'objet d'aucune modification. Il est en conformité avec le règlement départemental type. Il est approuvé à l'unanimité. Il sera imprimé par la Mairie puis remis aux familles.

Modifications d'organisation hors règlement intérieur :

\*Plus de sonnerie de récréation anticipée, la durée de récréation est ramenée à 15 minutes pour se conformer à la durée moyenne légale. Ce choix des enseignants n'est pas validé par l'UPIC.

\*sortie des CE1 par la rue Saint-Denis comme les CP

\*arrêt des jeux de ballons : trop de risques d'accidents

Lors des échanges, Les parents font part de leur inquiétude face à l'apparente hausse des échanges physiques et verbaux violents entre les enfants. Ils attendent aussi de savoir les solutions mises en place pour aider un groupe d'enfants en conflits répétés depuis plusieurs mois maintenant et dont l'un est en grande souffrance.

L'équipe enseignante fait remarquer le passage de la cohorte des nombreux CE1 en CE2 et donc dans les récréations des « grands », d'où une occupation des cours de récréation moins équilibrée. Il est certain que le nombre d'enfants en récréation simultanément atteint sa limite. La mise en place d'un troisième service de récréation ou l'ouverture de la cour du haut ou côté maternelle ou encore la modification des groupes de récréation sont des hypothèses étudiées ; toutes des inconvénients divers mais majeurs. Le climat d'ambiance ne s'est pas vraiment détérioré en récréation malgré les apparences. En septembre/octobre, nous avons assisté à la naissance d'un phénomène de regroupements d'élèves les uns contre les autres ou autour de disputes. Nous l'avons observé, en avons analysé les origines et appliqué un traitement éducatif qui jusqu'à présent semble adéquat.

Parents et enseignants sont d'accord sur l'utilité d'un travail de fond sur l'éducation au respect, à la tolérance, l'évitement des conflits et leur gestion non-violente. Les enseignants approuvent les propositions apportées par l'UPIC : prise de contact avec l'officier référent-jeunesse du Commissariat de Police en vue d'une intervention dans l'école et appel à l'Association Fratern'Aide pour une action dans l'école, financée par la coopérative.

Les parents d'élèves ont entendu les réponses des enseignants et les relayeront aux autres parents.

Au sujet du groupe d'enfants en conflits fréquents sur un mode harceleurs/harcelé : l'Upic a été saisi de cette question par une famille concernée et agit en qualité de médiateur. Un des enseignants concernés s'estime mis en cause d'une façon inacceptable dans un mail de l'Upic adressé au directeur sans entretien préalable entre toutes les parties, et le fait vivement savoir. Les parents délégués déplorent son emportement et regrettent que leur propos ait pu prêter à controverse. Il ressort de ce vif échange que le traitement par un collectif d'adultes de conflits entre enfants doit toujours être réalisé avec de grandes précautions. On voit aussi que lorsqu'il s'agit de résurgences de mésententes passées, les origines et la

part de chaque enfant sont parfois difficiles à discerner. Madame l'Inspectrice, ayant été informée apporte une réponse institutionnelle en dépêchant sur l'école la psychologue scolaire en soutien à la victime. Les familles des enfants mis en cause sont et seront reçues par le directeur.

#### **4°) Projets d'actions événementielles**

\* Le Conseil décide de reconduire le marché aux livres (*la petite librairie*). Nous retenons la date du samedi 19 mars 2016. Nous ferons de cette journée un temps de présentation des réalisations artistiques des élèves : panneaux d'affichage, petites scènes, etc. Le Conseil est unanimement d'accord sur l'idée de donner un thème à cette manifestation en lien avec la fraternité entre élèves, la recherche de résolution des conflits, l'amitié, l'empathie.

\*L'Upic propose d'organiser une bourse aux jouets de Noël et vêtements d'enfants un week-end de décembre. L'idée recueille l'adhésion du Conseil. Un premier RV parents/enseignants est fixé le vendredi 13/11 à 14h pour fixer les bases de ce projet et regrouper un comité d'organisation.

\*Faute de temps, les questions de date et de thème de la fête de fin d'année reste posée, ainsi que celle d'organiser un évènement collectif type concours familial de jeux de société.

#### **5°) la coopérative scolaire**

Les comptes de l'an passé ont été vérifiés par une délégation de parents et d'enseignants puis validés par l'OCCE. Le directeur présente quelques données chiffrées sur ces comptes. Nous démarrons l'année avec un excédent de 4200 euros par rapport à l'an passé qui permettra de compléter la subvention exceptionnelle annoncée par la Mairie pour l'équipement numérique des écoles. Nous avons aussi d'autres projets d'équipement en matériel d'EPS, de sciences, de manipulation mathématique ou pour offrir à chaque classe un abonnement à un périodique.

#### **6°) Les sorties, activités en dehors de l'école**

En raison du plan vigipirate, il n'y a plus de sorties par les transports en commun.

Les cars scolaires : Pour des raisons budgétaires, la Mairie resserre l'offre en limitant l'amplitude horaire et le kilométrage des sorties en car.

Les CM1b partiront en classe de mer à Groix en juin, les CM1c à Sainte-Marie en mai. Les enseignants de CM2a et CM2b préparent un projet de classe transplantée autogérée pour quelques nuitées en mai dans la région des châteaux de la Loire.

#### **8°) Travaux et divers bâtiments scolaires:**

•Accomplis : réparations de fuite d'eau au réfectoire, lino dans 2 classes, peinture en BCD, maçonnerie bloc sanitaires côté filles, gouttières préau, barrières noires/cour

•A faire : Les vitres extérieures, le dépoussiérage des parties hautes (**penser aux élèves asthmatiques ou allergiques au acariens**), la vérification et remise en état régulière des systèmes d'ouverture/fermeture des ouvrants, couverture végétale du bac à sable, lino, peinture...

#### **9°) Reprise du débat sur la prévention de la violence :**

\* Surveillance renforcée des cours, attention portée à la durée des récréations et au calme dans les couloirs : Le directeur assure les parents délégués que l'équipe enseignante est en vigilance constante sur ces consignes de base.

\* Séances dédiées en Education Morale et Civique : les nouveaux programmes doivent donner des occasions d'aborder en classe les notions de respect, de fraternité, d'empathie et de faire des liens entre les définitions, les généralités et le vécu réel des élèves.

\* Travail sur le règlement intérieur suite à sa prochaine distribution.

\* Dialogue avec les familles des auteurs et des victimes, propositions d'aide éducative. Enseignants et

parents sont partenaires. Ce lien dans l'action éducative commune doit être ressenti par les enfants.

\* Interventions extérieures : associations, officier référent-jeunesse du commissariat de Police.

\* prise en compte de l'actualité gouvernementale : Première journée nationale contre le harcèlement; saisir cette occasion pour en débattre avec les élèves.

L'UPIC présente une motion au Conseil d'école. Il s'agit d'une réaction au projet municipal de pénaliser les modifications de dernière minute sur les inscriptions au CLE pendant les vacances.

Un vote est proposé pour l'adoption de cette motion : Sur 29 votants (personnes encore présentes au moment du vote, en toute fin de séance), on compte 13 voix pour, 1 voix contre, 15 absentions.

L'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 20h45.